

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er avril 2021

FIN DE VIE - (N° 4042)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 140

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 3

À la première phrase de l'alinéa 4, supprimer les mots :

« ou moral »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement

d'appel.

Qui sera à même de vérifier que les deux témoins n'auront pas d'intérêt moral à agir ? Qui pourra le prouver ? Et qui pourra, dans le cas contraire, s'y opposer ? Et selon quelle procédure suffisamment rapide et efficace pour aboutir avant que le patient n'ait été euthanasié ?